SELARL MJ LEFORT
41 Passage Mangin
(anciennement 127 Rue Aubenas)
Le FLORUS
83600 FREJUS
Traitement du 31 oct. 2026 - GemWeb V4.31.7

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

Mandataire judiciaire
(Nom, adresse)

SELARL MJ LEFORT
Maître Yann LEFORT
41 Passage Mangin
(anciennement 127 Rue Aubenas)
Le FLORUS
83600 FREJUS

Créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Mandataire du créancier
(Nom, Adresse et Référence)

Débiteur
(N°Mandat, Nom/Dénomination, Adresse)

1932
OSAKA DELICES SARL
18 RUE PIERRE ET MARIE CURIE
83120 SAINTE-MAXIME

Procédure
Date du Jugement

14 septembre 2026

Nature du Jugement

Redressement Judiciaire

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

Montant déclaré

Fait à , le

Nom et qualité du signataire

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de :

Signature (Certifiée sincére)